

FEDERATION DE LA MANCHE DES CLUBS DE RETRAITES

Site Associatif de l'Aurore – Avenue des Sycomores – 50000 SAINT-LO

Tel : 02.33.57.82.54 – Mail : feder-clubs-retraites@orange.fr – Site Internet : FMCR50.fr

Permanences le Mardi de 14h à 17h au siège de la Fédération

FICHE DE RENSEIGNEMENTS ET APPEL DE COTISATION 2024

Merci de retourner ce document au plus tard pour le 31 Janvier 2024

ATTENTION CHANGEMENT D'ADRESSE

NOM DU CLUB :

COMMUNE : **CODE POSTAL :**

COMMUNE NOUVELLE :

PRESIDENT(E) ou CO-RESPONSABLE (dans le cadre d'une Gestion Collégiale)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail

Date de naissance :

VICE-PRESIDENT(E)

Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail

Date de naissance :

SECRETAIRE : Nom : Prénom

Adresse :

Tél. : Mail

Date de naissance :

TRESORIER(E) : Nom : Prénom :

Adresse :

Tél. : Mail

Date de naissance :

CORRESPONDANT : Nom et Prénom

Adresse

Tel Mail :

Nombre d'adhérents inscrits au club :

ACTIVITES DU CLUB :

Nombre de réunions par mois : Jeux de société :

Autres activités : (les nommer).....

Le club fait-il des activités avec d'autres clubs ?

Le club est-il assuré par l'Ass. de groupe de la Fédération : oui – non (barrer la mention inutile)

Si oui, souhaitez-vous recevoir votre Attestation d'Assurance : oui non

Le(a) Président(e) ou des adhérents de votre club ont-ils des engagements sociaux ?

Si oui lesquels ?.....

Avez-vous des projets de voyage pour 2024 ? Si oui, cela pourrait intéresser d'autres Clubs.

Déplacements prévus à :

Aux dates suivantes :

Personne à contacter :

MERCI DE PRETER ATTENTION A CE PARAGRAPHE ET DE REpondre AUX QUESTIONS

A partir de 2024, la fiche de renseignements/appeL de cotisation sera proposée aux Clubs sur le Site de la Fédération : FMCR50.fr.

Cependant, nous vous demandons de formuler votre souhait en répondant à ces 3 questions :

Consultez-vous le Site de la Fédération oui non

Acceptez-vous de recevoir ce document sur votre adresse mail oui non

Souhaitez-vous continuer à recevoir ce document par courrier postal oui non

APPEL DE COTISATION

Nom du Club : **Commune** :

➤ Prime d'Assurance «Responsabilité Civile»,
1,00 € par adhérent soit : x 1,00 € = €

➤ Cotisation pour adhésion à la Fédération
1,00 € par adhérent soit : x 1,00 € = €

➤ Participation aux frais d'affranchissement 5 € 00

Règlement par virement - IBAN de la Fédération :

FR76 1660 6100 3307 2751 6111 125

Merci de préciser le nom de la commune du Club

TOTAL DU REGLEMENT :

Signature du Président ou du Référent :

La prime d'assurance réglée avec cet appel de cotisation couvrira le club du 1^{er} Janvier 2024 au 31 Janvier 2025.

ATTENTION : L'assurance du club arrive à échéance le 31 Janvier 2024 aussi, soyez vigilants, ne tardez pas à nous adresser le règlement de vos cotisations annuelles.